



DANIEL JEAN RICHARD

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## SUISSE

## ABONNEMENTS

Un an Six mois

Suisse . . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
Union postale . . 12.— 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraisant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds  
On s'abonne à tous les bureaux de poste

## ANNONCES

suisses 20 ct., offres et demandes  
de place 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN &amp; VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

## Les boîtes contrôlées

## Total de tous les bureaux.

## 1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	59,442	194,696	253,838
Février . . . .	65,828	220,344	286,172
Mars . . . .	70,287	247,060	317,347
Avril . . . .	63,315	204,748	268,063
Mai . . . .	69,939	230,384	300,323
Jun . . . .	67,063	232,028	299,091

## 1912

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	60,224	213,566	273,790
Février . . . .	65,682	239,090	304,772
Mars . . . .	67,480	237,326	304,806
Avril . . . .	66,300	220,285	286,585
Mai . . . .	67,149	244,959	312,078
Jun . . . .	65,560	236,962	302,522

## Bureau de la Chaux-de-Fonds.

## 1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	40,446	2,701	43,147
Février . . . .	46,009	2,753	48,762
Mars . . . .	46,746	2,737	49,483
Avril . . . .	43,907	5,095	49,002
Mai . . . .	47,993	5,124	53,117
Jun . . . .	44,076	5,925	50,001

## 1912

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	41,869	2,954	44,823
Février . . . .	45,600	2,803	48,403
Mars . . . .	46,258	5,099	51,357
Avril . . . .	46,198	4,742	50,940
Mai . . . .	45,343	4,737	50,080
Jun . . . .	45,345	4,626	49,971

## Bureau de Bienne.

## 1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	4,553	20,870	25,423
Février . . . .	4,638	23,842	28,480
Mars . . . .	5,111	26,553	31,664
Avril . . . .	4,076	23,640	27,716
Mai . . . .	4,908	27,541	32,449
Jun . . . .	4,991	29,083	34,074

## 1912

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	4,278	27,082	31,360
Février . . . .	3,895	27,415	31,010
Mars . . . .	4,331	27,702	32,033
Avril . . . .	3,936	25,804	29,740
Mai . . . .	4,703	26,538	31,241
Jun . . . .	4,797	28,120	32,917

## Bureau du Locle.

## 1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	9,607	10,064	19,671
Février . . . .	9,694	10,411	20,105
Mars . . . .	11,726	11,769	23,495
Avril . . . .	9,434	10,575	20,009
Mai . . . .	11,124	11,270	22,394
Jun . . . .	11,665	12,608	24,273

## 1912

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	10,218	12,051	22,269
Février . . . .	11,286	10,483	21,769
Mars . . . .	11,366	11,588	22,954
Avril . . . .	10,996	9,642	20,638
Mai . . . .	10,812	12,997	23,809
Jun . . . .	10,599	10,877	21,476

## Résultat du premier semestre :

	1912	1911
Boîtes or . . . .	392.365	395.574
» argent . . . .	1.392.188	1.329.260
Total . . . .	1.784.553	1.724.834

Il y a augmentation en faveur de 1912 de 62,928 boîtes argent, mais diminution de 3,209 boîtes or.

## Exposition nationale suisse à Berne 1914

Neuchâtel, Juin 1912.

## APPEL

aux Exposants du 28<sup>me</sup> Groupe  
Horlogerie, pièces détachées et outils.

## M

Pour la troisième fois, la Suisse organise une grande Exposition nationale et y convie les représentants de nos forces productives dans tous les domaines : l'agriculture, l'industrie, la science, les beaux-arts.

L'Horlogerie suisse tiendra à honneur de contribuer, par une participation complète et brillante, au succès de cette grande manifestation nationale, et d'y tenir le rang que lui vaut la notoriété mondiale qu'elle s'est justement acquise, et que l'Exposition nationale de Berne lui fournira une nouvelle occasion d'affirmer.

Le Comité du 28<sup>me</sup> Groupe adresse aux fabricants d'horlogerie, de parties détachées et d'outils, un pressant et chaleureux appel et les invite à transmettre au Président du Comité du Groupe, d'ici au

30 septembre, leur feuille d'adhésion éventuelle.

Pour le Comité du 28<sup>me</sup> Groupe :

Le Président, Les Vice-Présidents, Le Secrétaire, F. HUGUENIN. ADRIEN BRANDT. G. SCHARPF. MAURICE COLOMB.

## Renseignements.

Le Comité du 28<sup>me</sup> Groupe a été composé comme suit par le Comité central :

## Président :

MM. F. Huguenin, Président de la Chambre suisse de l'horlogerie, Neuchâtel.

## Vice-Présidents :

Adrien Brandt, de la maison L<sup>e</sup> Brandt & frère, fabrique « Oméga », Biel.

M. Colomb, de la Geneva Watch Co., Genève.

## Secrétaire-Caissier :

G. Scharpf, Secrétaire-général de la Chambre cantonale du commerce, La Chaux-de-Fonds.

## Membres :

D<sup>r</sup> Locher, Directeur général de l'Exposition, Berne.

Hubert Rouge, de la maison Patek, Philippe & Co., Genève.

Emile Seidel, de la maison Vacheron-Constantin & Co., Genève.

Alfred Lugrin, fabricant d'horlogerie, Orient.

Paul Ditisheim, fabricant d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

James Favre, Fabriques des montres « Zenith » S. A., Le Locle.

Paul-Gustave Petitpierre, fabricant d'outils, Couvet.

Charles Bonny, de la fabrique « La Générale », Biel.

Maurice Savoie, de la maison Francillon & Co., Usine des Longines, St-Imier.

Gottfr. Amstad, de la Manufacture « Lion », Porrentruy.

J.-B. Bourquard, fabricant d'horlogerie, Soleure.

Th. Schild, Fabriques « Eterna », Granges.

Arnold Sauser, de la fabrique de vis Sauver, Jäggi & Co., Soleure.

Urs Hænggi, de la fabrique Rauschenbach, Schaffhouse.

Durée de l'Exposition : L'Exposition sera ouverte le 15 mai 1914 et sera close le 15 octobre de la même année. Le Comité central se réserve cependant le droit d'en reporter la clôture au 31 octobre 1914.

Salon : Le 28<sup>me</sup> Groupe (horlogerie) et le 29<sup>me</sup> Groupe (bijouterie, joaillerie et orfèvrerie) utili-

seront en commun un pavillon spécial, d'une forme qui permettra une installation très avantageuse.

**Raison sociale :** MM. les exposants sont invités à porter sur le bulletin d'adhésion ci-joint, leur raison sociale très exacte et telle qu'ils désirent la faire figurer sur le catalogue de l'Exposition.

**Catalogue :** Chaque exposant disposera gratuitement d'un espace de trois lignes pour indiquer sa raison sociale, le genre des objets exposés, etc.; les lignes supplémentaires devront être payées.

**Mode de participation :** Il appartiendra aux exposants d'en décider. Toutefois, les groupements seront faits autant que possible par cantons et sous la forme individuelle ou collective.

**Vitrines :** De concert avec le 29<sup>me</sup> Groupe, et tout en laissant une certaine liberté aux exposants, on adoptera un mode d'installation qui tienne compte de l'harmonie générale nécessaire au bel aspect du salon.

**Assurance :** Le 28<sup>me</sup> Groupe s'assurera en bloc contre tous risques : transport, incendie, vol, etc.

**Ventes et représentation commerciale :** Les objets exposés pourront être vendus. Cette vente se fera par les représentants commerciaux engagés spécialement par le Groupe et sous la surveillance du Comité du Groupe et de la Direction générale de l'Exposition. Les objets vendus devront être immédiatement remplacés par d'autres reconnus au moins équivalents.

La redevance pour le droit de vente sera discutée avec la Direction de l'Exposition et arrêtée d'un commun accord.

**Frais de la participation :** Le Comité du Groupe espère être fixé d'ici à fin septembre, sur le total exact des frais qui incomberont aux exposants. Ils dépendront, dans une certaine mesure, du nombre des exposants et du genre d'installation qu'ils choisiront.

**Jury :** Les Jurés des différents groupes sont nommés par la Commission nationale, après avoir pris l'avis des exposants et du Comité du Groupe.

**Récompenses :** Rien n'est fixé encore quant à l'échelle des récompenses. Une enquête faite par la Chambre suisse de l'horlogerie donne l'avis général qu'elle devrait être la suivante :

Diplôme de Grand-Prix.
» » Médaille d'or.
» » Médaille d'argent.
» » Médaille de bronze.
» » Mention honorable.
» » Collaborateur.
» » Coopérateur.

A l'Exposition nationale à Genève, en 1896, la récompense supérieure était la Médaille d'or. Les maisons qui ont obtenu des Grands-Prix dans des expositions internationales n'auraient aucun intérêt à utiliser la médaille d'or de Berne si elle était la plus haute récompense; d'où résulte la nécessité de l'introduction du Grand-Prix.

**Règlement pour les exposants :** La Direction générale de l'Exposition, Bubenbergplatz 17, à Berne, enverra un exemplaire du dit règlement, à tout exposant éventuel qui lui en fera la demande.

### Mise en garde

La Fédération horlogère publiait, il y a un mois environ, une annonce d'une maison de Londres, demandant des offres de lots genre anglais. Les fabricants qui répondirent à cette invite, recevaient par télegramme (!) des commandes de cette maison, qui paraissait spéculer sur une similitude de nom avec une autre firme avantageusement connue, et derrière elle se cache, paraît-il, une personnalité que nous avons déjà eu l'occasion de signaler.

La semaine dernière, un journal politique de notre région publiait une annonce analogue d'une maison de Berlin.

Nous sommes prêts à fournir aux intéressés qui nous le demanderont, des renseignements sur l'une et l'autre maison.

*Secrétariat de la Chambre cantonale du commerce, La Chaux-de-Fonds.*

### La question de l'apprentissage obligatoire

Dans l'assemblée de la Fédération suisse des patronats d'apprentissage, réunie à Weinfelden, le 25 juin 1912, M. Paul Jaccard, inspecteur des apprentissages du canton de Neuchâtel, a présenté une étude sur ce sujet :

#### Apprentissage libre ou apprentissage obligatoire?

Nous résumons ce travail, dont les conclusions ont été adoptées par l'assemblée, ainsi qu'un amendement proposé par un membre de l'assemblée :

Les partisans de l'apprentissage obligatoire invoquent à l'appui de l'introduction de ce principe dans les lois, le fait que l'engagement sans contrats, dans les fabriques, d'un certain nombre de jeunes gens et jeunes filles est anormale, car, en exécutant leur travail, ils apprennent forcément un métier qu'ils ne connaissent pas à leur sortie de l'école.

Cette situation prête à des abus quant à l'application des lois sur l'apprentissage. Soit les patrons, soit les parents, cherchent à retirer de l'enfant un profit, cela souvent au détriment de sa carrière professionnelle.

Envisagée au point de vue de l'intérêt général, la formation d'un trop grand nombre de manœuvres augmente, en temps de crise, le nombre des chômeurs, qui tombent à la charge de l'assistance publique.

En temps normal, les chefs d'industrie éprouvent parfois des difficultés à recruter un personnel qualifié, parce qu'il n'y en a pas assez qui font un apprentissage. D'autre part, c'est la catégorie de ceux qui n'ont pas de métier déterminé que les bureaux de travail ont le plus de peine à placer.

Mais les avis sont très différents sur cette question. Ceux qui recommandent le maintien du principe de l'apprentissage libre admis par les lois existantes, invoquent le droit des parents de diriger comme ils l'entendent l'éducation de leurs enfants, et les patrons, celui d'engager leur personnel aux conditions qui leur conviennent.

Certains patrons considèrent les prescriptions législatives comme une intrusion dont il faut se débarrasser, et font état du salaire qu'il payent pour décliner la responsabilité d'un apprentissage dont ils n'ont du reste pas le temps de s'occuper. Ils ne peuvent admettre qu'une partie de leur personnel s'absente pendant les heures de travail pour fréquenter des cours de perfectionnement.

Il n'est en outre plus nécessaire de faire des apprentissages par suite de l'intervention de la machine dans le travail, et il faudra toujours un certain nombre de manœuvres pour collaborer au travail des ouvriers.

De plus, les restrictions apportées par plusieurs lois et certains syndicats professionnels, relativement à l'autorisation de prendre des apprentis, tendent à diminuer les places disponibles.

Les conclusions de l'auteur de cette étude sont :

Les conditions actuelles de nos populations et de nos industries sont trop diverses pour que la loi puisse décréter l'apprentissage obligatoire au même titre que l'instruction.

Mais il serait très désirable que les mineurs, non apprentis, bénéficient jusqu'à un âge à déterminer, des mêmes facilités

que celles accordées aux apprentis par la loi de suivre les cours professionnels.

Cela pour donner à l'ensemble de notre jeunesse une instruction qui lui permette de travailler à conserver à la Suisse le rang avancé que le chiffre de ses importations et de ses exportations lui assure dans ses relations commerciales et industrielles avec les autres nations.

Car c'est surtout par la supériorité de nos produits que nous pourrons soutenir la concurrence étrangère, plus avantageuse à bien des égards.

Plusieurs législations cantonales sont déjà entrées dans cette voie, mais si les lois fédérales ne tiennent pas compte de ces considérations, l'application en sera difficile par suite de l'opposition des chefs de fabriques, qui n'admettront que les dispositions fédérales.

Aussi, en terminant, l'auteur propose-t-il de transmettre à qui de droit le vœu que l'art. 64 du projet de loi fédérale sur les fabriques réserve aussi aux personnes âgées de moins de 18 ans, ou tel âge à déterminer, les mêmes facilités de suivre les cours professionnels que celles prévues pour les apprentis.

La Chaux-de-Fonds, le 29 juin 1912.

(*Communiqué*).

P. J.

### Interdiction d'insérer des matières d'or et d'argent dans les correspondances à destination de la Turquie

L'administration des postes de Turquie se plaint de ce que les correspondances fermées, ordinaires et recommandées, originaires de Suisse, contiennent fréquemment des objets possibles de droits de douane, en particulier des matières d'or ou d'argent et des montres, ce qui est interdit par l'art. 16 de la Convention postale universelle et par la loi ottomane.

### La Chaux-de-Fonds Métropole de l'industrie horlogère

Sous ce titre, la Société des fabricants d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds vient de publier une très élégante plaquette de trente-six pages, imprimée en deux couleurs, en caractères de luxe, avec un choix abondant d'excellentes illustrations, le tout réuni sous une couverture très sobre, mais d'un goût parfait.

Le texte, dû à la plume autorisée de M. G. Bubloz, le distingué secrétaire de la Société, décrit en phrases lapidaires les divers procédés de fabrication usités à La Chaux-de-Fonds; le talent héréditaire de ses ouvriers; les ressources infinies que l'industrie de la montre trouve dans la riche montagnarde, et le développement considérable qu'y a pris la fabrication d'horlogerie.

Le vrai caractère de la production de La Chaux-de-Fonds est son *universalité*: tous les genres y sont fabriqués, depuis l'article très ordinaire aux chronomètres de haute précision; de la montre simple à la pièce compliquée; de la boîte courante à la montre-bijou, richement décorée.

Le développement commercial marche de pair avec le progrès industriel. Tous les acheteurs étrangers, sachant qu'ils peuvent trouver à La Chaux-de-Fonds tous les genres de montres possibles, se donnent chaque année rendez-vous dans ses murs; La Chaux-de-Fonds est ainsi le centre véritable du commerce horloger; elle mérite encore à un autre point de vue le nom de Métropole de l'horlogerie, par la part prépondérante qu'elle prend à l'exportation de la montre suisse.

Une centaine de clichés, choisis avec goût parmi les innombrables illustrations des catalogues des fabricants chaux-de-fonniers, synthétisent la production de cette ville, et font comprendre mieux encore que le texte, le concours précieux que les horlogers de la grande cité trou-

vent, au point de vue de l'ornementation de la montre, chez leurs collègues décorateurs et bijoutiers. Peut-être aurait-on désiré voir représenter d'une manière plus parlante, sur des planches en couleurs, certaines des montres-bijoux reproduites, à la décoration desquelles concourent les ors, les émaux et les pierres précieuses... les nécessités du tirage ne l'ont sans doute pas permis.

Telle qu'elle est, cette plaquette représente une œuvre digne de la ville à laquelle elle est consacrée; convenablement répandue, comme elle le sera, parmi la clientèle de tous les pays, elle constituera la plus intelligente des réclames; et ses auteurs ont droit à des félicitations sans réserve.

### Ecole de mécanique et d'horlogerie de Neuchâtel

La Commission de l'école de mécanique et d'horlogerie, dans sa séance du mardi 25 juin, s'est constituée comme suit: Président, M. Arthur Studer, ingénieur; vice-président, M. Jean de Perregaux, ingénieur; secrétaire-caissier, M. Charles Stroele; assesseurs, MM. Pfaff et David.

Dans la précédente séance, la Commission avait appelé à la présidence M. Ph. Tripet, ingénieur et directeur des Tramways de Neuchâtel, qui a décliné cet honneur.

### Le cinquantenaire de l'Observatoire de Neuchâtel

On célébrera le 6 juillet prochain, en même temps que l'inauguration du pavillon Hirsch, le cinquantenaire de notre Observatoire cantonal. Cette cérémonie comprendra l'inauguration du pavillon, une visite à l'Observatoire, et se terminera par un dîner à l'Hôtel Bellevue au Lac.

Rappelons que le pavillon Hirsch, abritant des instruments de grande précision et une lunette très forte, de la meilleure fabrication allemande, est dû à la générosité de feu M. Adolphe Hirsch,

qui fut pendant de longues années directeur de l'Observatoire cantonal.

### Les adjudications aux Suisses

Un grand nombre de patrons suisses de Lausanne, émus de voir les travaux publics passer de plus en plus en mains étrangères, ont résolu de s'unir pour la défense de leurs droits. La constitution de cette «Société de défense nationale» a eu lieu hier mardi 2 juillet.

### Nouvelles diverses

**Echange de mandats de poste avec Costa-Rica.** — A partir du 1<sup>er</sup> juillet courant, il peut être émis, en Suisse, des mandats de poste à destination de San José et de Port-Limon (Costa-Rica). Vu que c'est l'office des mandats de poste à Londres qui se charge de leur transmission, ces mandats doivent être traités de la même manière que ceux pour la Grande-Bretagne, c'est-à-dire être établis sur formulaire interne et adressés au bureau du transit des mandats à Bâle. Le montant maximum admis a été fixé à fr. 1010.40 = 40 liv. st. L'administration des postes britanniques se dédommage de ses services d'intermédiaire, en prélevant un droit de 3 pence pour chaque somme de 5 liv. st. ou fraction de cette somme. Ces droits sont déduits à Londres du montant du mandat.



**Huguenin frères & Co**  
**Fabrique NIEL, Le Locle**  
**Superbe choix de modèles de lunettes niel**  
**pour boîtes-bracelets.**

6149

### BANQUE FÉDÉRALE (SOCIÉTÉ ANONYME) LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY, LA CHAUX-DE-FONDS.

Capital social: fr. 36.000.000

Réserve: fr. 7.850.000

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créanciers. Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'Etranger. Dépôts d'argent à vue et à l'année de 3 à 4 1/4 %. H 20079 C 246

Achat et vente de titres et coupons. Avances sur titres suisses et étrangers.

Matières précieuses. Garde de titres et leur gérance. Coffrets à louer (Safe-Deposit).

**PIVOTAGES**  
Fabrique de pivotages ancre sur jauge par procédés mécaniques des plus perfectionnés

**LOUIS THIÉBAUD**

Bienne

On entreprend aussi le pivotage du pignon seul par série H 1740 U

Prix avantageux.

6352

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent			
Point d'envoi du mois de Juin 1912.			
Bureaux	Boîtes de montes or	Boîtes de montes argent	Total
1. Biel	4,797	28,120	32,947
2. Chaux-de-Fonds	45,345	4,626	49,971
3. Delémont	112	8,036	8,148
4. Fleurier	684	10,553	11,337
5. Genève	1,503	22,767	24,270
6. Granges (Soleure)	272	25,047	25,319
7. Locle	10,599	10,877	23,476
8. Neuchâtel	—	4,958	4,958
9. Nyon	952	28,363	29,315
10. Porrentruy	—	23,106	23,106
11. Saint-Imier	1,296	18,404	19,700
12. Schaffhouse	—	4,089	4,089
13. Tramelan	—	47,916	47,916
TOTAL	65,560	236,962	302,522

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Berne, le 1<sup>er</sup> Juillet 1912.

Diminution de 1503 boîtes or et augmentation de 4934 boîtes argent sur le mois correspondant de 1911.

### Cote de l'argent du 2 Juillet 1912

Argent fin en grenailles . . . . fr. 110.— le kilo  
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris . . . . . fr. 100.28

**FABRIQUE DE RESSORTS DE MONTRES**  
en tous genres et pour tous pays  
**A. DUCOMMUN & FILS, Ponts-de-Martel**

Successeurs de F. Ducommun. — Fondée en 1844  
H 20079 C Spécialité de ressorts soignés et renversés 245  
Grandes séries pour genres anglais et américains

### Atelier de réglages

organisé et outillé d'une façon extra moderne entreprendrait encore par semaine, quelques grosses réglages plats, ancre, cylindre ou Roskopf, depuis 10 lignes.

Livrailles promptes et régulières  
Prix sans concurrence à qualité égale.

Grands avantages pour fabriques faisant la grande série.  
Messieurs les fabricants que cette annonce intéressé sont priés de faire leurs offres sous chiffres H 22610 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

609

### DYNAMOS (S. A.)

Anciens Etablissements Rannaz, Fabrique d'Ebauches

CLUSES (Haute-Savoie).

Mouvements soignés de toutes grandeurs et hauteurs. - Entreprise de Calibres particuliers

Spécialité de petits mouvements ancre

Livrailles rapides

Sertissures, Cache-poussière, Cercles sans soudure sur mouvements de toute provenance

Représentant: Albert Lecoultrre, rue Neuve, 8

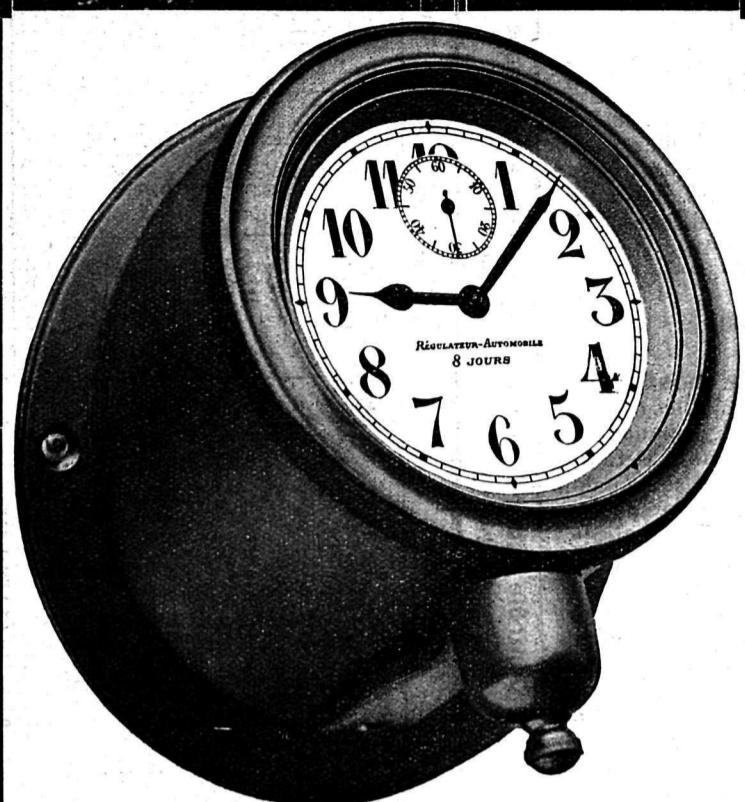
541 H 22298 C LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 979.

### CH<sup>s</sup>.A. DELIMOGE

37, Rue Numa-Droz, 37 — LA CHAUX-DE-FONDS

Montres pour Dames et Montres-bracelet  
or, argent et acier. H 20011 C

Nacre. — Châtelaines. — Pendentifs. —  
Baromètres. — Squelettes. — 4



Fabrique de Montres 8 Jours pour tous pays

Or, argent, acier et métal, systèmes brevetés

**GRAIZELY & C°**

La Chaux-de-Fonds

628

Montre de voiture. Montre „Automobile“

Grandeur: 80 mm. Diamètre du cadran: 65 mm. Mouvement soigné  
45 rubis, marche et réglage garantis, avec ou sans secondes.  
La montre est indépendante et s'enlève à volonté. Etui jaune ou nickelé.

Demandez nos nouveaux prix réduits

## Représentation

Monsieur suisse, très sérieux, habitant Paris, désire entrer en relations avec une bonne maison suisse pour la représenter sur la place de Paris.

S'adresser sous chiffres H 3548 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

614

## MARTI FRÈRES

Soleure et Oftringen

(BUREAU A SOLEURE)

S 3356 Y

Fabrication de Boîtes métal et acier  
livrées finies

### SPÉCIALITÉS

Boîtes « Roskopf » en tous genres et toutes grandeurs.

Boîtes acier et métal, ordinaires et bon courant.

Boîtes extra-plates, Lentilles, Savonnettes, Bracelets.

Boîtes forme cœur et carrées, Ultra-plates: à couteau et Directoire.

Production journalière 3000 boîtes. 587

La plus importante fabrique faisant ces genres.

Prix défiant toute concurrence.

## SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co (S. A.)

H 5320 J

6718



Tous les genres Roskopf

Essayer notre montre  
C'est l'adopter !

## Nos Matières Radifères

pour  
Cadrans et

**RADIUM**

sont  
reconnues

**RADIUM**

**RADIUM**

Aiguilles  
lumineuses

**RADIUM**

les  
meilleures

Dr O. Rentschler, Banque du Radium Zürich

## “UNIVERSO” S. A.

Société générale  
des Fabriques d'Aiguilles de Montres

SIÈGE SOCIAL:

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Numa-Droz 83

**Hochuli - Brenneisen**

Erlach-Cerlier

Téléphone — Téléphone

**Fabriq. de Pierres fines**

pour l'Horlogerie

Saphirs - Rubis - Grenats

Spécialité : Qualités soignées et trous olivés  
6234  
Usine électrique H 1497 U — O — Installations modernes

## Concessionnaire

Fabrique d'horlogerie pour pièces ancre, céderait concession pour la France et les colonies, ainsi que pour l'Espagne. Il ne sera donné suite, qu'aux offres sérieuses.

Adresser les offres sous H 3575 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 631

## Mouvements à clef

A liquider 800 douzaines, 18, 19, 20 lignes, remontés.

Offres s. chiffres H 15546 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 629

## AVIS

## Aide-Technicien

ou jeune homme, sachant limer et tourner, peut entrer de suite à la fabrique. 632

Russbach-Hänni & Cie, à Court.

MARQUES DE FABRIQUE & MODELES  
CLICHÉS & ESTAMPES CACHETS  
POINÇONS  
GARANTI  
EN 24 HEURES  
MOTRICE  
F. CHOPARD, TELEPHONE 6711  
CHAUX-DE-FONDS • LEO ROH 26

## Voyageur

Fabrique d'horlogerie, bien introduite en Grande Bretagne, cherche voyageur, connaissant bien l'anglais.

Adresser offres détaillées s. chiffres H 22667 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 640

Soumettez tous genres de

Nouveautés p'r l'Angleterre et les Colonies

à A. EIGELDINGER FILS, Serre 34, La Chaux-de-Fonds. H 20069 C 235

## PLAQUES TURQUES

## Pitons Breguet

tous genres

Fritz GRANDJEAN H 20016 C Le Locle 6770

## Machines à décolleter

A vendre 1 ou 2 machines à décolleter, « Bechler », en parfait état.

Offres sous chiffres H 1170 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 618

## Horloger-technicien chef d'ébauches

Ancien élève d'école d'horlogerie, connaissant toutes les parties de la montre, ainsi que la fabrication par procédés mécaniques modernes, cherche place pour épouse à convenir.

Ecrire sous H 22609 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 608

## AVERTISSEMENT

La Fabrique « Juvenia », Didisheim-Goldschmidt Fils & Cie, La Chaux-de-Fonds, met en garde MM. les fabricants d'horlogerie, négociants en montres, monteurs de boîtes, etc., contre toute imitation de leur **montre-bracelet** brevetée (dépôt n° 67336), dont la forme spéciale est protégée par le dépôt de modèle n° 20570. H 22661 C 635

La Chaux-de-Fonds, le 28 juin 1912.

## Jeune employé de bureau

actif et d'initiative, au courant de l'horlogerie, possédant à fond l'allemand, le français et l'anglais, apte à faire plus tard quelques voyages, trouverait place d'avenir dans bonne fabrique d'horlogerie de Bienne.

Faire offres avec copie de certificats et photographie sous chiffres H 1200 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 613

## COMMUNE DE ALLE

(Jura Bernois)

## VENTE D'UNE FABRIQUE D'HORLOGERIE

La commune de Alle vendra par adjudication publique jeudi 18 juillet 1912, à 2 heures après midi, à la maison d'école, salle des assemblées, la fabrique qu'elle possède, située au village d'Alle à **proximité de la gare**.

Le bâtiment est tout récemment construit, et d'après la loi sur les fabriques, comprenant 2 grands ateliers, pouvant contenir environ 150 ouvriers. La fabrique possède la force électrique de 6 chevaux, chauffage central, ainsi que l'installation d'eau; ce bâtiment peut servir à n'importe quel genre d'industrie. H 1821 P 576

L'Administration Communale.

## A Vendre

à prix avantageux, pour cause de double emploi, 1 grande presse à découper le laiton (système Ortlieb), en bon état.

1 appareil à limer, « Breguet », neuf.

S'adresser à la FABRIQUE LÉONIDAS, H...J à St-IMIER. 623

## G. Küng-Champod &amp; Cie

La Chaux-de-Fonds

Montres bracelets avec bracelets extensibles ou anses pour cuir; depuis 9 à 14 lignes cylindre, en or, plaqué et argent. 42

Dernière création en boîtes fantaisies, émail et joaillerie. Prompte livraison. — Prix très avantageux.

## Photographie

Le Catalogue illustré N° 11 sortant de presse, contenant 230 pages, avec les dernières Nouveautés en appareils et accessoires, avec une quantité de formules pour l'usage des plaques et papiers, sera adressé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à Schneid, 9, Place St-François, Lausanne. 616

## Occasion !

Pour cause de santé, vente d'une

## Fabrique d'ébauches et finissages

avec machines et outillage modernes, beaux calibres bien montés pour l'interchangeabilité absolue. Production mensuelle 800 à 1000 douzaines.

La fabrique est en pleine activité. Commissions suffisantes pour plusieurs mois.

Adresser offres sous chiffres H 1167 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 619

## Fabrique d'horlogerie compliquée

Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et pousoirs silencieux. - Chronographes, carillons, quantièmes, automates. - Nouveautés: Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. 3 « Concerto » déposé. Téléphone 713. Rhabillages. H 20010 C

Pour commerce d'horlogerie et d'orfèvrerie à louer, à St-Gall, pour le 1<sup>er</sup> août,

## Magasin et Atelier

excellents situés au centre des affaires, bien aménagés, existants depuis nombre d'années. F... H 582

Adresser offres Case 798, poste principale, St-Gall.

## Mécanicien (diplômé)

cherche place comme chef ou ouvrier. Grande pratique et connaissances techniques approfondies. Spécialités: machines automatiques, installations, conduirait également moteur Diesel, électricité. Bons certificats.

Adresser les offres sous N 3047 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 615

## Chef de fabrication

Bon horloger capable et énergique, est demandé pour fabrique faisant la montre soignée.

S'adresser sous chiffres H 22659 C à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 633

## Employé de bureau

au courant de la comptabilité et de l'horlogerie, actif et d'initiative, trouverait place d'avenir dans fabrique d'horlogerie.

S'adresser sous chiffres H 22660 C à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 634

## 10 1/2 et 11 lignes

ancre lépines et savonn. prête à mettre en boîtes.

Alfred ROBERT

Paix 102 II 20094 C

La Chaux-de-Fonds 641

## EMPLOYÉ

actif et d'initiative, connaissant bien la manufacture de la montre complète, avec expériences des voyages, sachant français, anglais et allemand, cherche place d'avenir et prépondérante, pour épouse à convenir. Certificats et références à disposition.

Adresser offres sous chiffres H 15540 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 631

## Machines

A vendre à très bas prix, une petite installation mécanique, ainsi qu'un

Four à tremper Lambercier,

Une taraudeuse,

Une perceuse « Berner »

pour horloger ou mécanicien. PRESSANT. II 22599 C

S'adr. à HAASE STEIN & VOGLER, La Chaux-de-Fonds.

Les fabriques désirant engager un

## Employé de confiance

énergique, sachant les 2 langues, expérimenté dans les travaux de bureau et voyages, veuillent indiquer leurs adresses sous H 15552 C à Haasenstein & Vogler La Chaux-de-Fonds. 637

1<sup>re</sup> réf. à disposition. Caution peut être fournie.

Pour cause de double emploi, à vendre

## 3 machines

Lambert

à tailler les couants, en excellent état.

Adresser les offres s. chiffres H 6089 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 643

## Poste d'occasion

On cherche à acheter des fournitures d'horlogerie, cylindres, pierres, contre-pivots, aiguilles, ainsi que d'autres pièces. — Offres sous chiffres H 1196 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 638

## LONDRES

Suisse établi à Londres travaillerait à la commission pour maison d'horlogerie sérieuse ou en accepterait éventuellement la représentation. Références de premier ordre. Ecrire sous chiffres E. U. 172 à Haasenstein & Vogler Ltd., 49, Queen Victoria, Londres E. C.

Demandez les prix et illustrations des montres

## 8 et 10 jours

à clés et remontoirs, tous genres d'échappements. 248

Ed. Maire-Favre

II 20080 C Les Brenets.

